

FORMATION D'ADULTES

CERTIFICAT DE CAPACITÉ ÉLEVAGE D'OISEAUX D'ESPÈCES NON DOMESTIQUES

Passer d'élevage d'agrément à établissement d'élevage nécessite d'être titulaire du certificat de capacité d'élevage d'oiseaux d'espèces non domestiques.

Ainsi, pour inciter et aider les éleveurs à l'obtenir, l'établissement propose un stage de formation théorique préalable à la demande de certificat et est habilité à délivrer une attestation de stage à l'issue de la formation.

Public concerné

Les candidats doivent justifier de l'expérience professionnelle requise en fonction du titre ou diplôme possédé.
(Cf. arrêté du 12/12/2000)

Durée de la formation

20 h

Coût

180 € par personne

Date du prochain stage et modalités d'inscription

Du 10 au 12 Avril 2015

Consultez notre site internet
Formulaire à télécharger



Intervenants

- Carole TOUGNE, responsable « Faune sauvage captive » D.D.P.P. du Puy de Dôme
- Ludovic GROLLEAU, enseignant oiseaux-reptiles-législation et animateur du réseau des établissements de formation en animalerie
- Eleveur professionnel spécialiste des oiseaux



Centre Régional de Formation d'Apprentis

Rue Montaigne, 63380 PONTAUMUR
Tél. 04.73.79.91.04 | Fax 04.73.79.71.96 | ipa.pontaumur@educagri.fr
www.metiers-chien-animalerie.fr



Contenu de la formation

Module 1 - 2h

Connaissance de l'oiseau

- Principales caractéristiques morphologiques, anatomiques et physiologiques
- plumage
- appareil respiratoire
- appareil digestif
- appareil reproducteur

Module 2 - 7h

Entretien et maintenance

- choix de l'espèce
- transport
- quarantaine et acclimatation
- logement et installation
- alimentation

Module 3 - 3h

Reproduction et élevage

Les clés de la réussite, à partir d'exemples choisis dans les principales familles

Module 4 - 4h

Maladie des oiseaux

- règles à connaître
- maladies les plus fréquentes (parasitaires, virales, zoonoses)



Hébergement restauration (tarifs 2014)

Forfait stage 58,40 €
(repas & hébergement sur place)

Forfait 2 déjeuners : 16,40 €



Accès

20' de l'A89, sortie N°26 - Bromont-Lamothe

